

Veuillez-vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision finale d'investissement



72 M€  
ENCOURS

190,46 €  
VL ACTION AC

**Amplegest Digital Leaders** investit dans des sociétés du secteur de la Technologie et du Digital au sens large qui ont un impact environnemental et social positif, conformément à l'article 9 du règlement SFDR.

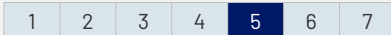
Fonds de pur stock-picking dans le secteur de la tech, la sélection des valeurs repose sur leur capacité à bouleverser leur secteur d'activité, à gagner rapidement des parts de marché, avec un avantage concurrentiel important pour devenir indispensables à la société de demain. Amplegest Digital Leaders sélectionne des acteurs de la rupture digitale, établis ou en devenir, issus de secteurs contre intuitifs. L'équipe de gestion met en œuvre une gestion de conviction, et construit un portefeuille concentré. Son objectif est de réaliser une performance nette annualisée supérieure à celle de son indicateur de référence sur un horizon de placement minimum de cinq ans.



PERF. MAI | PERF. YTD  
**+21,9%** | **+36,6%**

À risque plus faible

À risque plus élevé



SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé  
Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

## Principaux risques

- Risque lié à la gestion
- Risque de perte en capital
- Risques liés aux actions
- Risque de change
- Risque de liquidité
- Risque lié aux petites et moyennes capitalisations
- Risque de contrepartie
- Risque lié à la concentration sectorielle

## Caractéristiques

**Classification SFDR** : Article 9

**Conformité** : Directive UCITS V

**Éligible** : Assurance vie

**Valorisation** : Journalière

**Compartment** : SICAV Amplegest

**Indice de référence** : *Bloomberg World Technology Large & Mid Cap Equal-Weighted Net Return Index EUR (dividendes réinvestis)*

**Établissement Centralisateur** : CACEIS BANK

**Commission de surperformance** : 20 % TTC maximum de la performance annuelle du compartiment au-delà de la performance de l'indice de référence

**Frais de souscription** : 3% max

**Frais de rachat** : 0%

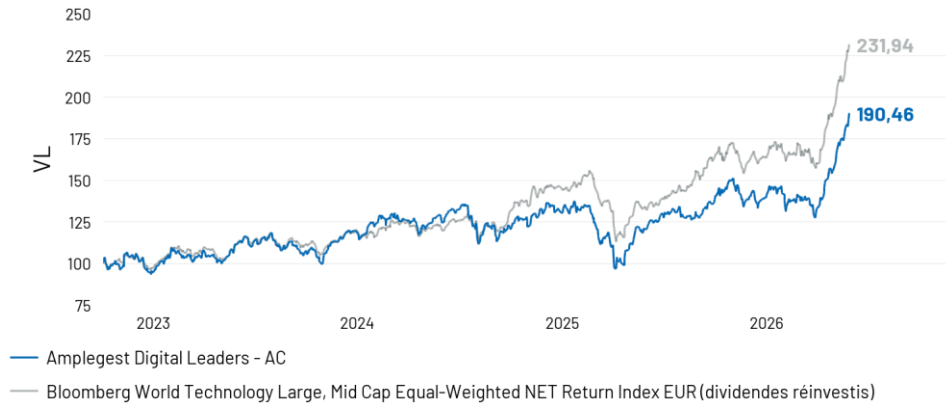
**Durée de placement recommandée** : 5 ans

**Centralisation des ordres** : avant 12h00



REPUBLIQUE FRANCAISE

## Historique de la performance



**Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.**

## Performances calendaires

	2025	2024	2023
Action AC	+7,1%	+8,8%	+26,4%
Indice*	+12,8%	+20,3%	+23,5%

## Performances

Périodes	OPCVM	Indice*	Statistiques	1 an	3 ans	création
1 mois	+21,9%	+21,3%	Alpha	-6,4%	-35,0%	-42,5%
3 mois	+36,0%	+35,2%	Volatilité	20,7%	21,8%	22,0%
6 mois	+37,0%	+44,0%	Indice	15,1%	14,0%	13,8%
YTD	+36,6%	+42,1%	Ratio de Sharpe	2,72	0,76	0,75
1 an	+58,0%	+74,1%	Indice	4,81	1,75	1,66
3 ans	+70,8%	+107,2%	Max. Drawdown	-15,6%	-29,5%	-29,5%
5 ans	-	-	Indice	-10,6%	-27,6%	-27,6%
Création	+90,5%	+131,9%	Beta	0,87	0,99	1,01
			Corrélation	0,77	0,77	0,77
			Indice de Sortino	4,14	1,07	1,09

ACTIONS DISPONIBLES	AC	IC	FC	LC	XC
<b>Code ISIN</b>	FR0014009YZ2	FR0014009Z10	FR0014009Z02	FR001400CQ14	FR001400SF06
<b>Code Bloom</b>	AMDLEAD FP	AMDLEAI FP	AMDLEAF FP	AMDLEAL FP	AMDLEAX FP
<b>Frais de gestion</b>	2,00%	1,00%	1,40%	0,65%	1,20%
<b>Minimum de souscription</b>	0.0001 action	250 000 euros	0.0001 action	1 000 000 euros	5 000 000 euros
<b>Date de création</b>	Octobre 2022	Octobre 2022	Octobre 2022	Octobre 2022	Septembre 2024

Merci de vous référer au prospectus du fonds pour obtenir une explication sur les frais. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.amplegest.com](http://www.amplegest.com)

Source des données : Amplegest

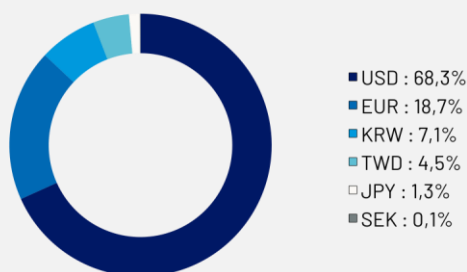
Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

## Portefeuille

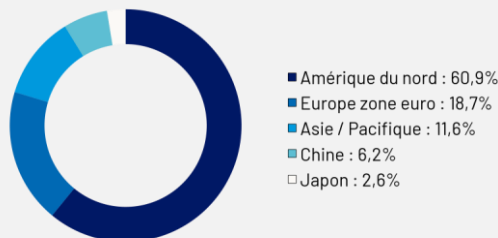
### Dix premières lignes

	Poids
Advanced Micro Devices	7,5%
Microsoft	6,5%
Taiwan Semi Sp ADR	6,2%
Nvidia	4,8%
Palo Alto Networks	4,7%
Broadcom	4,7%
Snowflake	3,9%
SK hynix Rg	3,7%
Alphabet - A -	3,5%
Samsung Electronics	3,4%
<b>Total</b>	<b>49,0%</b>

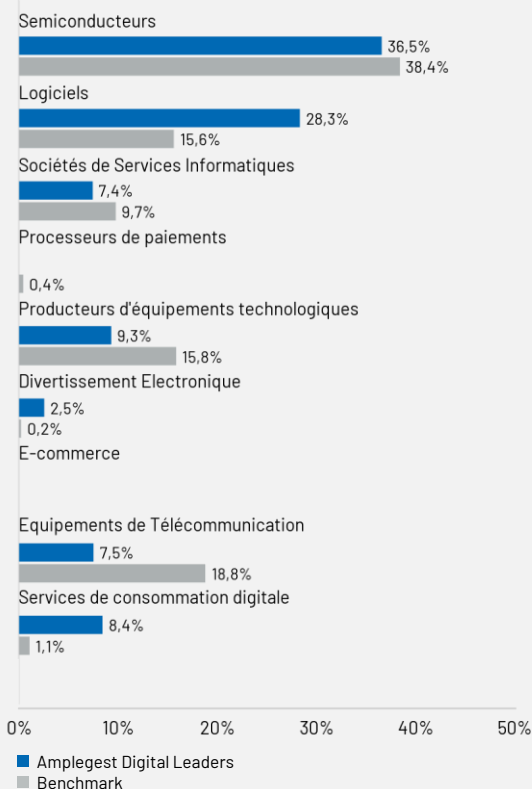
### Répartition par devise



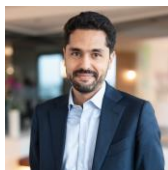
### Répartition géographique (base 100)



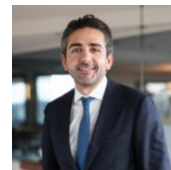
### Répartition par secteur (base 100)



## L'équipe de gestion



**Abdoullah Sardi**  
Gérant Actions



**Clément ALBERTO**  
Gérant Actions

## Faits marquants

Mai s'inscrit comme le deuxième mois consécutif de hausse à deux chiffres pour les indices technologiques, une première depuis 2009. Le Nasdaq 100 EUR, le MSCI IT EUR et l'EURONEXT TECH LEADERS clôturant le mois en hausse respectivement de +11%, +18% et +9,2%.

Dans ce sillage, Amplegest Digital Leaders s'apprécie de +21,9% porté par son positionnement en infrastructure IA ainsi que l'accélération des fondamentaux de plusieurs sociétés du portefeuille.

Le premier moteur de performance est la confirmation de la thèse CPU agentique que nous portons depuis le début de l'année. **AMD**, première ligne du fonds, a doublé son estimation de marché adressable sur les CPU serveurs à 120 milliards de dollars à horizon 2030, avec un CAGR désormais supérieur à 35%, confirmant que l'IA agentique crée un besoin en puissance de calcul qui va bien au-delà des seuls accélérateurs GPU. Les délais de livraison **AMD** ont progressé de quelques semaines à plus de vingt semaines, signal d'une pénurie que le consensus n'avait pas encore pleinement intégrée. Ce rééquilibrage du ratio CPU/GPU, qui converge vers la parité dans les architectures agentiques contre un rapport de un pour huit historiquement, constitue l'un des changements les plus significatifs du cycle en cours.

Le deuxième moteur est l'extension du super-cycle mémoire, portée là aussi par l'IA agentique soutenant ainsi nos positions en **SK HYNIX** et Samsung. Les prix DRAM devraient progresser de +45% au deuxième trimestre et les prix NAND de 60%, avec un déséquilibre structurel qui devrait s'étendre jusqu'en 2028, bien au-delà de ce que le marché anticipait en début d'année.

Sur la couche logicielle d'infrastructure, **Datadog** a publié des résultats solides renouant avec une croissance supérieure à 30%, un RPO en hausse de 51%, plusieurs nouveaux logos, confirmant que la prolifération des workloads IA génère une complexité observationnelle sans précédent dont Datadog est le principal bénéficiaire.

Nous abordons le second semestre avec une confiance élevée dans les fondamentaux du portefeuille. Les publications récentes ont permis au fonds d'engranger près de 15 points de croissance additionnelle depuis le début de l'année validant ainsi les différentes thèses d'investissement reflétée au sein du fonds.

**Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.**

## Mouvements du mois

Achats (+) / Renforcements	Ventes (-) / Allègements
Delta Electronic Rg(+)	Advanced Micro Devices
Snowflake	Datadog
MongoDB	Stmicroelectronics(place Euronext)

## Contributeurs à la performance sur le mois

Positifs	%	Négatifs	%
Advanced Micro Devices	3,08	Capcom	-0,20
Datadog	2,39	Advantest Rg	-0,12
SK hynix Rg	2,26	Prosus	-0,09
Palo Alto Networks	2,08	Lumentum Holdings Inc	-0,08
Snowflake	1,75	AURAS Technology Rg	-0,07

Source des données : Amplegest  
Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Démarche ESG

Notre modèle GEST World

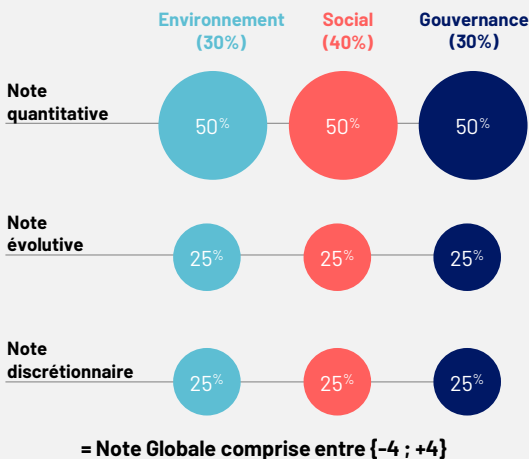
Pour une meilleure Gouvernance, un Environnement maîtrisé et un Social plus juste, en toute Transparence

Amplegest Digital Leaders est un fonds classifié article 9 selon la réglementation SFDR. Il doit afficher :

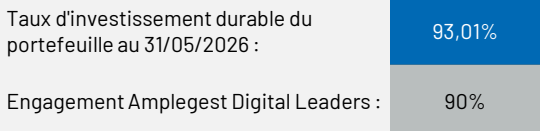
- une note ESG supérieure à la moyenne des 70% meilleures valeurs notées de son univers. le fonds sélectionne des valeurs ayant une note minimum de -1 sur [-4;+4]. De plus, une valeur hors indice pourra intégrer l'univers investissable à condition que sa note ESG soit supérieure à la plus basse note ESG de la valeur non-exclue après réduction de 30%.
- un score Digital For Impact supérieur à la moyenne des 70% meilleures valeurs notées de son univers.
- un score NICE supérieur à la moyenne des 70% meilleures valeurs notées de son univers.

Notre modèle GEST World

Trois approches complémentaires



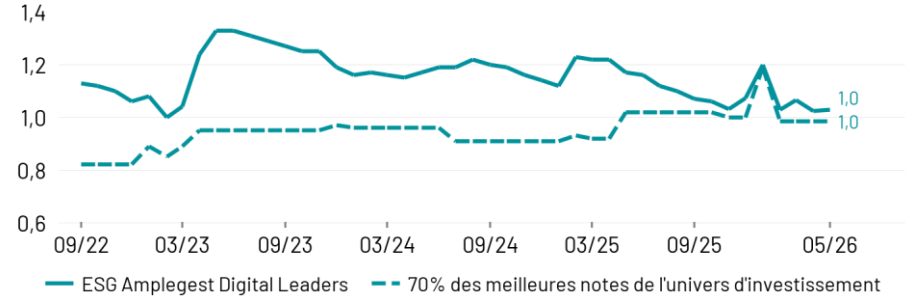
Investissement durable



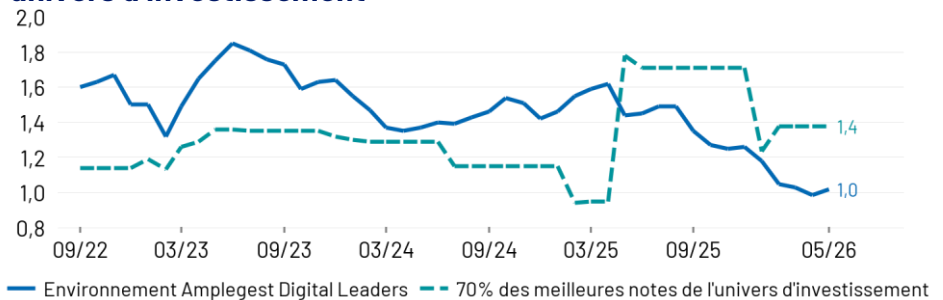
Pour plus d'information sur notre politique ESG et consulter les différents documents et rapports disponibles

<https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

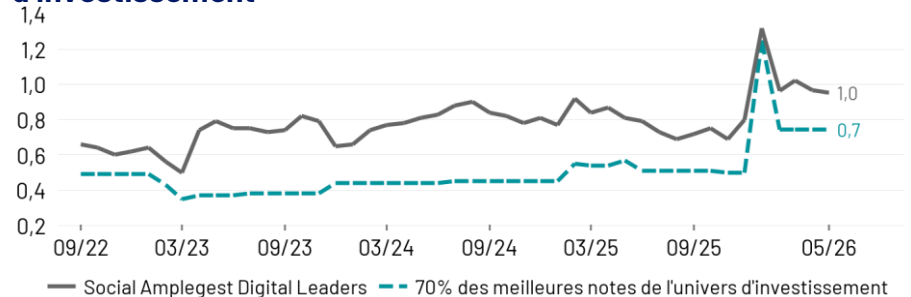
Évolution de la note ESG globale du fonds et de son univers d'investissement



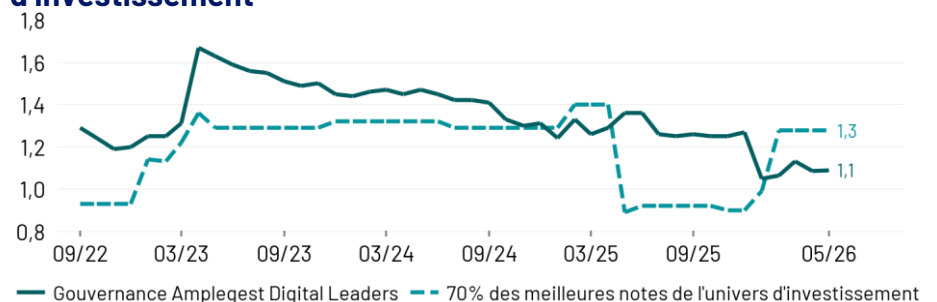
Évolution de la note Environnement du fonds et de son univers d'investissement



Évolution de la note Social du fonds et de son univers d'investissement



Évolution de la note Gouvernance du fonds et de son univers d'investissement



Les notes ESG du fonds

Les meilleures notes

	Note ESG	Note E	Note S	Note G
ServiceNow	2,4	1,9	3,2	2,0
Palo Alto Networks	2,3	3,7	1,9	1,3
Stmicroelectronics	2,1	1,8	2,7	1,7
ASML	2,1	-0,1	3,3	2,5
Okta	2,0	3,7	1,5	1,0

Univers d'investissement : Sociétés dont la capitalisation boursière est supérieure ou égale à 300m\$ se situant en Amérique du Nord, Amérique centrale, Europe, Asie, Afrique et Moyen-Orient et opérant dans le secteur de la Technologie et du Digital au sens large (voir prospectus)

Source : modèle propriétaire GEST World, MSCI ESG Research. Données depuis septembre 2022, pas de données historiques disponibles.

## Notre méthodologie

Notre modèle GEST World repose sur les données brutes de MSCI ESG Research et est composé de 3 piliers principaux : **Environnement, Social et Gouvernance**. Notre démarche est construite sur la Transparence et le Dialogue.

Ces critères rassemblent dix thèmes d'investissement :

**L'analyse du pilier Environnement** repose sur le changement climatique, le capital naturel, la pollution & déchets ainsi que les opportunités environnementales.

**L'analyse du pilier Social** repose sur le capital humain, la responsabilité du produit, les parties prenantes ainsi que les opportunités sociales.

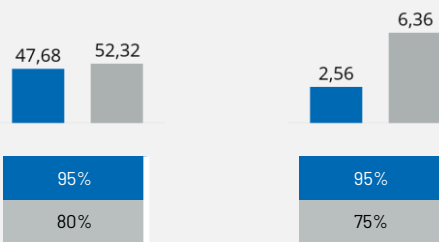
**L'analyse du pilier Gouvernance** repose sur la gouvernance de l'entreprise ainsi que le comportement éthique et fiscale de l'entreprise.

Pour chaque société de l'univers d'investissement du département Asset Management, le modèle GEST World définit une note ESG comprise entre -4 et +4.

## Indicateurs d'impact

Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)

Absence de processus et mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies (%)

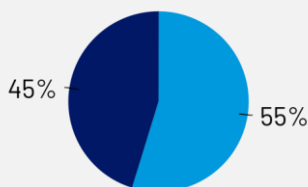


Dans le cadre du label ISR, nous nous engageons à ce que les 2 indicateurs suivants surperforment l'univers d'investissement : empreinte carbone et entreprise signataire du Pacte Mondial des Nations Unies

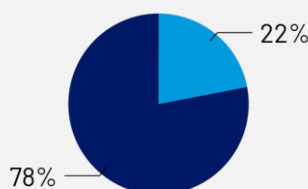
■ Amplegest Digital Leaders  
■ Univers d'investissement\*

## La trajectoire climatique

### SBTI Fonds



### SBTI Indice



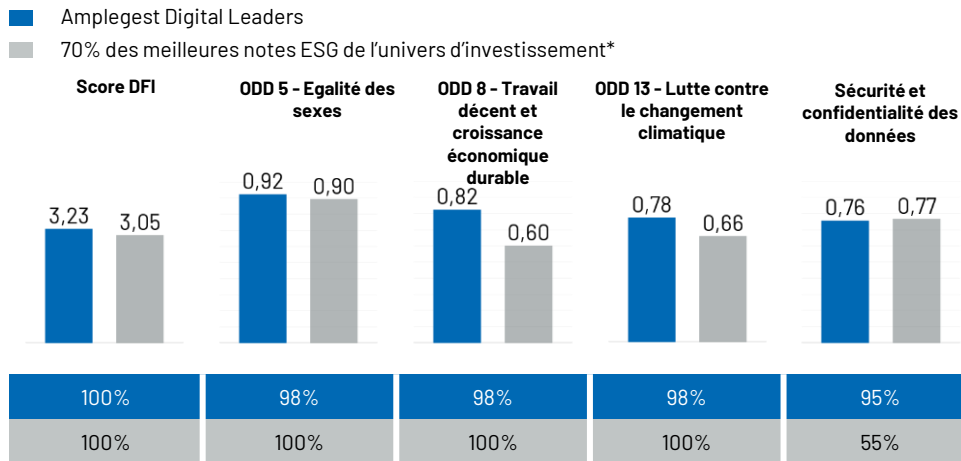
■ Alignement certifié SBTI ■ Non aligné

## Les moins bonnes notes

	Note ESG	Note E	Note S	Note G
Technoprobe	-0,9	-1,7	-1,5	0,8
Vertiv Holdings	-0,4	-0,3	-0,5	-0,4
AURAS Technology	-0,4	-1,4	-0,2	0,6
Reddit	-0,2	0,4	-0,9	0,1
Snowflake	0,0	-0,2	-0,4	0,8

## Le score « Digital For Impact »

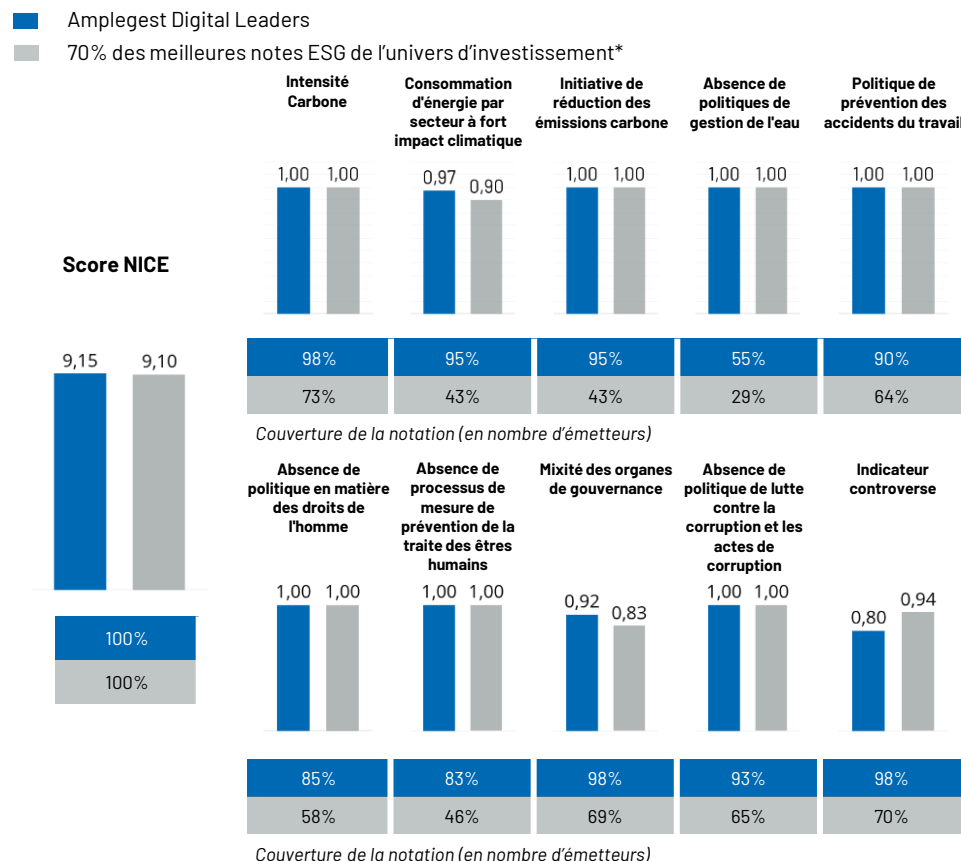
Ce score mesure la contribution positive des émetteurs au travers de l'évaluation de quatre critères. Le score global est sur 4, 4 étant la meilleure note et 0 la moins bonne.



Couverture de la notation (en nombre d'émetteurs)

## Le score « NICE » (Negative Impact Contributions & Effects)

Ce score mesure les externalités négatives en prenant en compte les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Le score global est sur 10, 10 étant la meilleure note et 0 la moins bonne.



Couverture de la notation (en nombre d'émetteurs)

\*Univers d'investissement : Sociétés dont la capitalisation boursière est supérieure ou égale à 300m\$ se situant en Amérique du Nord, Amérique centrale, Europe, Asie, Afrique et Moyen-Orient et opérant dans le secteur de la Technologie et du Digital au sens large (voir prospectus)  
Source : modèle propriétaire GEST World, MSCI ESG Research, SBTI

## Vos interlocuteurs

### Jean-François CASTELLANI, Associé

Directeur du Développement

Tél : 06 77 73 55 43

jf.castellani@amplegest.com

### Xavier COQUEMA, Associé

Responsable distribution Internationale

Tél : 06 31 38 88 02

x.coquema@amplegest.com

### Bertrand CONCHON

Directeur Retail

Tél : 07 78 13 19 79

b.conchon@amplegest.com

### Grégory FAVARD

Client Servicing

g.favard@amplegest.com

## Glossaire

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Corrélation** : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

**Gestion Active** : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

**Max drawdown** : Le max drawdown mesure la plus forte baisse dans la valeur du portefeuille. Il correspond à la perte maximale historique supportée par l'investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Ratio de Sortino** : Le ratio de Sortino mesure l'excès de rentabilité du portefeuille par rapport à un placement sans risque. Il évalue uniquement la volatilité (cf. définition ci-dessous) à la baisse.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

## Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion [www.amplegest.com](http://www.amplegest.com) ou sur simple demande écrite adressée à [contact@amplegest.com](mailto:contact@amplegest.com) ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann- 75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).